

Élections Municipales 2026



Les élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars** prochains. Vous serez amenés à élire les 15 conseillers municipaux de Petit-Landau pour les 6 années à venir.

Le bureau de vote unique de la Commune de Petit-Landau se tiendra comme d'ordinaire au rez-de-chaussée de la Maison Villageoise et sera ouvert **de 8h à 18h**.

Seuls les électeurs inscrits depuis le dernier scrutin (élections législatives de 2024) sur la liste électorale de Petit-Landau recevront une carte électorale. Si vous ne l'avez plus, vous pourrez vous présenter avec une pièce d'identité en cours de validité.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale par internet <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788> ou en vous adressant à la Mairie (mairie@petit-landau.fr).

Nous invitons également les personnes qui ont déménagé au sein de la Commune à le signaler pour que votre adresse postale figurant sur la liste électorale puisse être mise à jour.

Nous vous rappelons que le mode de scrutin évolue dans de nombreuses communes, dont Petit-Landau. Lors des précédents scrutins, vous pouviez modifier la liste pour laquelle vous alliez voter. Et notamment rayer des noms.

A partir de cette année, vous ne pourrez voter que pour des listes entières. Et ne pourrez donc pas les modifier. Tout bulletin qui aura été modifié (nom rayé, modifié, ajouté ...) **sera déclaré nul**.

Les candidatures sont à déposer en Préfecture jusqu'au 26 février. Plus d'infos sur : www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-municipales-et-communautaires/elections-municipales-et-communautaires-je-suis-candidat



Petit-Landau propre



La Commune de Petit-Landau reconduit l'opération « Petit-Landau propre », afin de marquer notre attachement au respect et à la propreté de notre environnement.

Vous êtes invités à participer à cette opération, le

**Samedi 7 mars, rendez-vous à 8 h15, au CTC/CPI,
1 rue des Vosges.**

Des sacs et des gants seront mis à disposition des participants. Vers midi, la Commune offrira le pot de l'amitié aux participants, au CTC/CPI.

Ce sera la pêche aux déchets !!! ... Car, malheureusement, préserver l'environnement n'est pas encore l'affaire de tous !

Pensez à vous munir de gilets rétroréfléchissants pour la sécurité de tous sur la voie publique.





Les prochaines manifestations

Dans le cadre du festival « La Filature Nomade », c'est Hombourg qui, cette année, accueillera le spectacle
« Alerte Blaireau dégâts »
le 19 février à 19 h
à la Salle des Fêtes de Hombourg

Alerte Blaireau dégâts

THÉÂTRE
EN FAMILLE
DÈS 13 ANS

texte Gwendoline Soublin
mise en scène Pauline Van Lancker Compagnie Selkie



JEUDI 19 FÉVRIER 2026 À 19H
Salle des fêtes, Hombourg

tarif unique
5€

C'est l'histoire d'un jeune homme qui voit les blaireaux disparaître de son environnement. Tout juste sorti de l'adolescence, il décide de défendre leur cause en créant une chaîne YouTube. Il va alors investiguer et tourner des vidéos pour alerter et traquer la vérité !

Interprétation Marius Ponnelle

Billetterie par téléphone 03 89 26 05 41 - par mail infos@mjc-hombourg68.fr - sur place le soir du spectacle
Buvette et petite restauration dès 18h30 - Salle des fêtes 9A rue Principale 68490 Hombourg
Spectacle présenté dans le cadre de La Filature Nomade www.lafilature.org
Partenariat La MJC - Maison pour Tous de Hombourg et la commune de Petit-Landau



Samedi 7 mars : Petit-Landau Propre, rendez-vous au CTC-CPI à 8h15
Dimanche 15 mars : 1^{er} tour des élections municipales.
Jeudi 19 mars : Don du sang à la salle polyvalente
Samedi 21 mars : Soirée Saint Patrick par Y A D'LA JOIE à la salle polyvalente

Petit-Landau, le 17 février 2026
L'équipe Municipale



Mairie de Petit - Landau
3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU
Tél. 03.89.48.37.15
mairie@petit-landau.fr